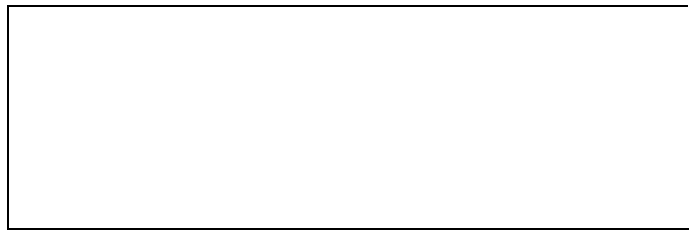


Belgique - Belgique
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
Bureau de dépôt : ARLON 1





A PI A L'COPEPETTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°92 février 2.000*



Pour supprimer les effets du stress, marchez !

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
JACOB Tharsile	01	S 05 13½	CHAMPLON	B	6-12
HEMES Julie	03	D 06 07½	TETANGE	L	6-12
KRIER Jacques	05	D 13 07½	DUDELANGE	L	5-12
SCHMIT René	08	D 13 07½	TALANGE	F	10
HAUBRUGE Mady	12	D 20 07½	OBERDONVEN	L	6-11
DAGONNIER Georgette	18	S 26 13½	MASBOURG	B	6-12
MARTIN Pascal	18	D 27 7½	MELLIER	B	5-12
SCOYER Christine	22	D 27 7½	PERLE	L	5-12
DECKU Silke	22	Bonnes marches à tous			
RIDLEY Jacques	23				
JACQUET Didier	24	Feliz Cumpleaños			
EVEN Josua	25				
Bon anniversaire					

Pour se rendre à :

Champlon : suivre la N4 en direction de Marche, à droite cinq km après Tenneville.

Tétange : à Athus, direction Pétange, prendre la voie rapide vers Dudelange et sortie Kayl Tétange. On peut aussi s'y rendre au départ d'Esch sur Alzette.

Talange : suivre l'autoroute Luxembourg Metz. Talange se trouve une dizaine de km après Thionville.

Oberdonven : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier (Trêve).

Dudelange : suivre l'autoroute Luxembourg puis Metz. Sortie Dudelange et suivre le fléchage. Le départ est sur la route vers Kayl.

Masbourg : N4 jusque la Barrière de Champlon, puis direction Nassogne et à gauche dans cette localité vers Masbourg.

Mellier : Prendre l'autoroute E25 vers Bruxelles, sortie Rulles. Prendre alors vers Thibessart puis dans ce village à gauche vers Mellier.

Perlé : N4 en direction de Martelange. Avant la descente vers cette localité, prendre à droite.

Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux

Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement. Il est moins coûteux de payer 50 frs pour se rendre à une marche que de prendre sa voiture.

L'inconnu du mois

Notre inconnu est bien connu, surtout en uniforme. D'une démarche assez prononcée, il dévore les kilomètres. Mais quand on marche avec des chaussures de ville sur des grillages de métro ou ceux qui entourent les arbres, il est normal de se méfier deux fois plus, sinon, comme notre inconnu, on mesure les pavés. Si vous le reconnaissez, payez-lui une paire de basket, de préférence de grande pointure.

L'inconnu du mois dernier était :

Yolande HUBERTY



Nouvelles du club

Le président a bien supporté son opération du ménisque et espère reprendre rapidement les marches. Il remercie le club pour le cadeau.

Nous avons le regret de vous communiquer le décès du fils de René ANDRIANNE.

Nadine remercie tous les membres du club qui ont l'ont soutenue lors du décès d'Alain.

Jacques LECOMTE a été victime d'une mauvaise chute et se retrouve à l'hôpital avec deux vertèbres cervicales brisées. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Le mari de Marie-Josée a quitté l'hôpital et est rentré chez lui. Nous lui souhaitons une convalescence rapide.

Cette rubrique n'est possible qu'avec votre collaboration. Si des événements manquent, merci de me le signaler.

IN MEMORIAM

Tu n'iras plus sur les chemins, tu n'iras plus fendre ton bois, tu n'iras plus dans ton jardin, tu n'iras plus taquiner la truite mais partout ton sourire malicieux, ton humour sous-entendu laisseront à jamais dans nos cœurs la trace de tes pas.

Quel dommage pour ceux qui ne te connaissaient pas, ou pas assez, quelle tristesse pour ceux qui te connaissaient. Qui pourrait te reprocher quelque chose ? Et pourtant tu es parti, discrètement comme toujours, nous laissant dans la peine mais on ne t'en veut pas, nous serons toujours avec toi.

Tes amis marcheurs.

SOUPER

Le traditionnel souper du club aura lieu le samedi 5 février 2.000 à 20.00 heures (apéro à partir de 19.00 heures) à la salle de l'INDA rue du Casino.

Le menu est le suivant :

Apéritif offert par le club

* * *

Salade tiède de volaille à la normande

* * *

Pintadeau au Calvados

Chicons braisés

Mousseline de carottes

Croquettes

* * *

Fromage

* * *

Ile flottante caramélisée

Sauce anglaise

* *

Café

Les boissons à prix démocratiques sont à charges des convives.

Le prix est de 300 francs pour les membres ayant droit aux avantages club (pas d'astérisque sur l'adresse). Pour les autres membres et les conjoints non inscrits, il est de 700 francs. Il est de 800 francs pour les extérieurs au club. La soirée sera animée par un disc-jockey.

Les déguisements sont souhaités mais non obligatoires.

Il est encore temps de réserver auprès de Monique EPPE (☎ 063/22.16.18) pour le dimanche 30 janvier au plus tard.

leur sport favori en appliquant la devise "l'amitié par la marche".

(II) Mot du Secrétaire : (KRIER J.)

Si l'on regarde en arrière, on s'aperçoit que la progression de notre Club ne s'arrête pas. Je ne vais pas faire une statistique depuis sa fondation, mais simplement reprendre les dernières années. En effet, si en 1996, nous étions 149 membres, en 1998, nous arrivions à 172, et en 1999, nous avons dépassé le cap des 200, avec 205 membres. Pour cette A.G., il y a 148 membres en règle de cotisation, dont 10 nouveaux. Les autres, comme tous les ans diront demain : « Ah oui, j'avais oublié »

Pour les jeunes, il en va de même : prenons les deux dernières années : en 1998, il y en avait 28, en 1999, 31, et déjà 28 à ce jour. Ce sont principalement les jeunes de moins de 18 ans qui nous permettent de recevoir un petit subside de la ville d'ARLON. Ces subsides, pour 1999, sont de l'ordre de 16.569frs, se répartissant en 3.285 frs pour les locations de salles, et 13.284 frs pour les jeunes.

Un petit mot au sujet des certificats médicaux. S'il est un fait qu'il n'y a pas d'obligation de

(III) Mot du Responsable Matériel : (FLOCK J.)

Je tiens à remercier Marcel FELLER et son camion, Michel GERARD et sa remorque. Sans eux, nous aurions dû faire une file de voitures pour transporter notre matériel.

(IV) Mot du Responsable Relation Publique : (DELTENRE C)

Nous avons actuellement un gros problème avec les Brasseurs ; les brasseurs de la région ne veulent plus sortir les week-ends, car le personnel coûte trop cher. Nous allons donc avoir un problème de verres, de frigo, pompe à bière, tables, bancs, casiers, etc. Nous acceptons toutes les bonnes idées pour trouver une solution.

(V) Mot du Responsable Prospectus et Publicité : (DEPIERREUX F.)

Rien de spécial à signaler, si ce n'est qu'il serait intéressant de recevoir de vieilles vues d'Arlon qui pourraient être mises sur les prospectus.

(VI) Mot de la Responsable Cars : (NERENHAUSEN M.J.) (Détails des cars)

<u>DESTINATION</u>	<u>RENTREES</u>	<u>SORTIES</u>	<u>SOLDE</u>
ERQUENNES	3.690	20.140	- 16.450
MALINES	0	900	- 900
MALMEDY	3.090	13.780	- 10.190
OVERIJSE – CHATELET	2.800	19.610	- 16.810
PERUWELZ	0	0	0
WESTERLO	1.550	22.048	- 20.598
ALSACE	101.100	121.599	- 20.499
TOTAUX	112.230	198.077	- 85.847

Il faut signaler que pour le car en Alsace, le logement du samedi soir est repris dans le prix, ce qui explique l'importance du montant.

(VII) Rapport de la Trésorière : (EPPE M.)

Je cède la parole à notre secrétaire.

rentrer un certificat médical dans l'année, nous sommes obligés de garder les 100 frs demandés si le certificat n'est pas rentré, car la Fédération nous taxera pour chaque certificat manquant. La Communauté Française ne payant, en effet, de subsides que pour chaque certificat rentré, d'où alors perte pour la Fédération. D'un autre côté, la Communauté Française ne voit que par certificat : S'il n'y a que 16.000 certificats rentrés, alors que nous sommes 19.000 affiliés, la Communauté Française ne tiendra compte que de 16.000 membres pour la FFBMP. D'où une différence de poids lors de certaines demandes. Et puis une visite médicale par an ne peut-être que bénéfique. C'est comme cela que l'on dépiste à temps, parfois, certaines maladies ignorées.

Je souhaite que l'année 2.000, qui voit arriver à grands pas les 25 ans de notre Club, soit la meilleure pour tous nos membres. Je vous remercie.

La Trésorière remet, à chaque personne présente, le détail des mouvements globaux de l'année 1999, et donne l'état de nos finances.

MOUVEMENTS GLOBAUX 1999

<u>A.G.</u> 6.290 - 136	6.426	<u>BARBECUE</u> 60.551 + 9.999	50.552	<u>SOUPER</u> 44.994 - 21.006	66.000	0	<u>CADEAUX</u> 15.895 - 15.895
<u>KNIPCHEN 98</u> 4.674 + 1.991	2.683	<u>MAITRANK 99</u> 279.813 + 104.115	175.698	<u>JUIN 99</u> 50.390 + 13.959	36.431	191.911	<u>OCTOBRE 99</u> 128.357 + 63.554
<u>KNIPCHEN 99</u> 37.105 + 11.993	25.112	<u>AUTOCOLLANTS PIN'S</u> 1.800 - 4.400	6.200	<u>CARS</u> 112.230 - 85.847	198.077	0	<u>LOC. GARAGE</u> 12.000 - 12.000
<u>FRAIS BANCAIRES INTERETS</u> 6.450 + 5.069	1.381	<u>AFFILIATIONS ET FFBMP</u> 28.550 + 19.635	8.915	<u>MATERIEL</u> 0 - 3.014	3.014	0	<u>TROPHEE REU- NIONS</u> 20.720 - 20.720
<u>BULLETIN</u> 0 - 18.163	18.163	<u>VESTES</u> 44.080 - 60.139	104.219	<u>SUBSIDES</u> 16.569 + 16.569			

Solde de l'année : Bénéfice de 5.564 francs

(VIII) Rapport des Vérificateurs aux comptes :

René TOUSSAINT étant excusé pour son absence, c'est Victor LEYENS qui fait rapport : « Après coups de sonde dans les comptes et factures je ne peux que féliciter la Trésorière pour la tenue de ses comptes et vous demande de les approuver.

(IX) Approbation des comptes :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée aux vérificateurs que nous remercions pour leur travail

(X) Vérificateurs aux comptes pour l'an 2.000.

Sont désignés Vérificateurs : KEZER D., MEYER H., suppléant : FELLER M.

(XI) Election et réélection de Membres pour le Comité :

Sont sortants et rééligibles : NERENHAUSEN M.J. et DELTENRE Cl .

Sont candidats : HANIN L., PASCAL M., FOURNY M.

Les bulletins de votes sont dépouillés par le Secrétaire assisté de WEISGERBER N et de DEVIGNE A. Présents : 62. Votants : 62. Il faut 32 voix pour être élu.

Résultats : NERENHAUSEN MJ : 54, HANIN L : 51, FOURNY M : 47

PASCAL M : 45, DELTENRE C : 37

(XII) Divers :

a) proposition de Claude DELTENRE : remettre aux marcheurs un petit feuillet de 12 cases. Un cachet par participation à un car organisé par le Club. Carte remplie, égale un T- shirt. (A revoir).

b) proposition de J.J. LAVIOLETTE : Travaille à Stalbois où se fabriquent divers sujets en bois (+ 800) Remplaceraient les coupes offertes aux Clubs. (sous verres, ouvre-bouteilles, planches à tartiner, etc) (A revoir)

c) Souper Club le 05.02.2.000 : coût : 700 frs. Prix pour les membres pouvant bénéficier des avantages club : 300 frs, 700 frs pour les autres. Gratuit pour les jeunes enfants. Personnes extérieures au Club : 800 francs.

Réservation chez Monique EPPE : le soir : ☎ : (063) 221618

Arrangement de la salle : PARMENTIER Patrick, LAVIOLETTE JJ., DEMIN M., FOURNY M., PASCAL M.Orchestre : Patrick ROSSIGNON.

Pendant le souper une petite tombola par jeux de cartes sera tirée. Si 5.000 frs, en cartes, il y aura 5.000 frs de lots achetés plus un voyage en Espagne d'une valeur de 10.000 frs offert par le Club ELS PINS, de Platja d'Aro. (Responsable Claude DELTENRE) et d'autres lots de réserve.

Le Vice-Président va confectionner un panier de la ménagère. A vous de dire le prix.

Etiquettes club pour carte de départ : le Président remettra les commandes à la marche de Châtillon (S. 29.01.2000) où il est Permanent.

d) Matériel : Il reste des T-shirt pour le « Challenge en Province de Luxembourg »

Au prix de 200 frs. S'adresser à Victorine. Il reste aussi dix vestes chez Claude, au prix de 2.350 frs ou de 1.850 frs pour les personnes pouvant bénéficier des avantages club.

e) Prière de rentrer d'urgence les marches auxquelles vous avez participé afin de permettre au Président de terminer ses comptes (frais de voitures).

Le Secrétaire

J. KRIER

Inscriptions pour 2.000

Pour les nouveaux inscrits, le montant de l'affiliation pour l'année 2.000 est de 200 francs pour un adulte (100 francs pour les enfants). Un montant de 100 francs supplémentaire est réclamé pour assurer la remise du certificat médical. Ce montant est ristourné dès remise dudit certificat. Les personnes ayant déjà été inscrites et qui désirent se réinscrire doivent payer 250 francs (50 francs sont destinés à couvrir les frais occasionnés par les inscriptions tardives).

En examinant l'adresse qui figure sur votre bulletin, vous verrez en première ligne le nombre de marches que vous avez effectuées dans l'année 99 et qui ont été portées à ma connaissance (+ conjoint + enfants). Si un astérisque suit ce nombre, vous devez payer 300 francs pour l'abonnement au bulletin.

Ces montants (inscription et abonnement) peuvent être remis directement au secrétaire (Jacques KRIER) ou viré sur le compte 000-0289149-89 avec les noms et prénoms des personnes concernées.

MARCHE A PARIS (12 ou 20 Km)

Le départ de notre marche est fixé le 8 janvier 2000 à 10H00' à la Place des Chasseurs Ardennais.

Les marcheurs d'Arlon et de Turpange sont au rendez-vous et le car part à l'heure.

L'arrivée à Paris, après une halte à la sortie de Reims, se fait vers 15H15'. Le départ de la marche a lieu dans un hall des sports. Après l'achat des cartes et la distribution du plan de ville, la grande traversée peut commencer.

La première étape nous conduira à la tour Eiffel, lieu également du premier contrôle. Cette étape débute par la remontée des grands boulevards (comme chantait si bien Yves). Nous passons notamment devant la tour Montparnasse, dont le sommet ce jour n'est pas visible du fait des conditions météorologiques.

En continuant notre périple nous passons devant l'Hôtel des Invalides. Ce monument servait au dé-

part à recueillir les militaires invalides. Dans sa chapelle (composée d'un dôme) reposent les cendres de Napoléon I° et de son fils, des maréchaux Foch et Lyautey. Actuellement il est consacré au musée de l'armée et des plans et reliefs.

Après le passage près de la fontaine des quatre mondes et quelques rues plus loin nous approchons de la tour Eiffel. Arrivés au début des Champs de Mars, la grande majorité des marcheurs ne suit plus le fléchage mais s'engage comme aimantée dans l'allée centrale, droit sur le milieu de la tour Eiffel. Celle-ci, illuminée, nous donne un très grand spectacle. A titre d'information, la hauteur actuelle de la tour est de 320 mètres.

Après cette première halte, nous traversons la Seine et arrivons au Palais de Chaillot. Celui-ci est bâti sur l'ancien Trocadéro. Aujourd'hui la fonction de ce bâtiment est un musée une cinémathè-

que, un théâtre. De sa terrasse nous pouvons contempler la tour Eiffel en plein milieu de son environnement du Champ de Mars et ceci dans sa totalité.

L'étape suivante nous conduit à l'Arc de Triomphe. Sous sa grande arche est située la tombe du soldat inconnu. Celui-ci est situé sur une place circulaire (Place du Général de Gaulle) où aboutissent 12 artères.

Nous allons justement emprunter l'une des artères débouchant sur la place Charles de Gaulle, il s'agit de la mondialement connue Avenue des Champs Elysées. A son extrémité lointaine nous pouvons apercevoir une grande roue. Malheureusement les tempêtes de fin décembre 1999 ont "soufflé les bougies". Les illuminations ont été retirées. L'avenue se termine à la Place de la Concorde qui est également l'endroit de séparation entre les 12 et 20 kilomètres de la marche.

Quelques marcheurs décident d'entamer le parcours des 20 km, alors qu'un temps de presque 4 heures a été nécessaire pour effectuer ces 10 et quelques premiers kilomètres. Sur le parcours des 20 km, nous passons devant les grilles de l'Elysée, lieu de la présidence française. Nous pouvons y apercevoir sa cour.

Quelques rues plus loin c'est le musée du Louvre et le Palais Royal. Le Louvre est l'ancienne résidence des rois de France. Le Louvre est actuellement l'un des plus grands musées au monde. A noter que le parcours des 12 Km emprunte une voie parallèle et permet à ses marcheurs de voir la pyramide. Ensuite ceux-ci regagnent la salle en effectuant le reste du parcours en métro.

Monument suivant : le centre Georges Pompidou, on aime ou on aime pas

Bientôt la Mairie de Paris s'offre à nous avec sa magnifique architecture, c'est vraiment un superbe bâtiment. Le deuxième contrôle a lieu à cet endroit, mais les services sont débordés et les cartes ne seront pas tamponnées.



Au virage suivant nous pouvons déjà entrevoir Notre-Dame de Paris. A voir vraiment. Nos derniers hectomètres nous permettent encore d'apprécier des petites ruelles étroites, pavées et très animées avec de multiples commerces nocturnes. Nous découvrons également la Sorbonne et le Panthéon.

Ensuite un dernier rond-point, quelques mètres et l'arrivée à la salle bondée de monde. Les gradins de celle-ci sont tous occupés. Nous pouvons nous reposer et pour certains prendre quelques collations avant de reprendre notre car.

Nous apprenons dans la salle que le nombre de marcheurs étaient de 34.500.

En conclusion, ce fut une journée formidable pour aborder cette ville pleine de trésor. Un déplacement futur en car nous permettra certainement de découvrir 1.001 autres choses ou de redécouvrir celles que nous avons déjà abordées.

L'organisatrice est encore à applaudir pour le plaisir immense que nous avons eu en marchant dans cette ville.

Alain

MARCHE A LA CITADELLE DE NAMUR

Porte des Ardennes, Namur doit à sa position sur un éperon rocheux au confluent de la Sambre et de la Meuse d'avoir été pendant vingt siècles une place militaire de première importance. Située sur la chassée romaine qui la reliait à Cologne, elle fut aussi dès le début de notre ère sur la voie de pénétration Meuse – Saône et, à partir du XVI siècle, elle commanda "la trouée de l'Oise" vers Paris, celle que les troupes allemandes em-

pruntèrent en 1940. La ville s'est développée au pied de la citadelle, puis vers les rives de la Sambre et de la Meuse. Namur est aujourd'hui, dans son cadre de verdure et de rochers une ville sereine et tranquille où le touriste reçoit le meilleur accueil. Elle a gardé, outre ses églises, de belles demeures et des collections où l'amateur d'art peut apprécier des chefs-d'œuvre miraculeusement conservés.

Détail des endroits où nous sommes passés :

La route merveilleuse

- La tour joyeuse, vestige de l'ancien château des Comtes.
- Un magnifique panorama donnant sur les vallées de la Sambre et de la Meuse.
- Le donjon
- Le fossé isolant le donjon de la forteresse de Médiante
- Le pont de France.

Domaine fortifié

Le bastion de Médiante, dont la construction date de la fin du 15^{ème} et du 16^{ème} siècle, fut renforcé en 1.640 par celui de Terra Nova réalisé par les Espagnols.

Un large fossé sépare les deux appareils.

Musée provincial de la forêt

Entouré de beaux arbres, il fait découvrir la flore et la faune forestière.

Le fort d'Orange

Il est situé près du parc d'attractions Reine Fabiola. Il fut édifié en 1.691 afin de protéger le bastion de Terra Nova et fut reconstruit en partie en 1816 par les Hollandais.

Ce 6 janvier, une marche était organisée par le club des Spitants de Namur. C'est avec plaisir que nous arrivons à la salle de départ sise au parc attractif Reine Fabiola. Pendant que nous remplissons les cartes de départ, nos deux filles s'empressent de profiter de la plaine de jeux.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la carte où sont tracés les circuits, nous démarrons pour le circuit des 6 km vu le temps incertain et l'heure déjà bien avancée.

Qu'il est agréable de débiter par une descente de quelques kilomètres sur route car après, une petite montée constituée d'un chemin de pierres et de terre dans la forêt nous attend. La prudence est de mise pour poser les pieds.

Nous pouvons déjà observer un panorama superbe et emprunter une route digne de ce nom pur arriver au contrôle sis dans un local de l'école hôtelière. Etant donné que nous avons déjà parcouru 3,5 km, c'est l'occasion de prendre un peu de repos, se restaurer et écouter les conversations d'autres marcheurs. C'est ainsi que nous apprenons que sur le parcours de 12 km se trouve une descente dangereuse en forêt et que cette portion de circuit sera modifiée pour le lendemain.

Lorsque nous quittons ce contrôle où, soit dit en passant, l'accueil était fort chaleureux, nous prenons la direction du Château de Namur. Petit arrêt, le temps d'observer. Ensuite, de nouveau la forêt où un chemin sinueux et pas très facile à emprunter nous attend avec de la boue et des ravins à droite.

Après un peu de route, nous passons à côté du théâtre de verdure et son parking, le téléphérique et redescende sur la route merveilleuse. Cinq cents mètres après, les organisateurs nous font remonter tout ce que l'on vient de descendre mais sur un chemin de pierre glissant pour passer en dessous du musée provincial de la forêt et rejoindre la salle. Pendant cette agréable marche, nous avons eu l'occasion d'observer plusieurs tours et vestiges des fortifications de la citadelle. Nous avons eu le temps de boire la bière spéciale de Wépion fabriquée avec des fraises bien entendu.

Voilà encore un endroit à visiter mais par beau temps.

Muriel

MARCHE A BLANKENBERGE

Ceux qui désirent se rendre à Blankenberge le week-end des 6 et 7 mai 2.000 et loger à l'hôtel Rotessa peuvent contacter Maryse Pascal au ☎ 063/21.88.99. Ne traînez pas car il y a beaucoup de monde à Blankenberge ce week-end là et les hôtels sont souvent complets. L'hôtel Rotessa est à 100 mètres du départ de la marche.

Il est évident que l'on peut participer à la marche du samedi ou du dimanche uniquement.

Humour

Frappé par la foudre, le clocher de l'église a brûlé. Le curé fait le tour de ses paroissiens afin de récolter assez d'argent pour le reconstruire.

Réponse d'un vieux paysan : "Vous ne voudriez pas, monsieur le curé, que j'aide la propriétaire qui a bouté lui-même le feu à sa maison.

FEVRIER 2000

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
M 1 <i>Tharsile JACOB</i>		1
M 2		2
J 3 <i>Julie HEMES</i>		3
V 4		4
S 5 <i>Jacques KRIER</i>	CHAMPLON	5 SOUPER DU CLUB
D 6	TETANGE	6
L 7		7
M 8 <i>René SCHMIT</i>		8
M 9		9
J 10		10
V 11		11
S 12 <i>Mady HAUBRUGE</i>		12
D 13	DUDELANGE TALANGE	13
L 14		14
M 15		15
M 16		16
J 17		17
V 18 <i>Georgette DAGONNIER Pascal MARTIN</i>		18
S 19		19
D 20	OBERDONVEN	20
L 21		21
M 22 <i>Christine SCOYER Silke DECKU</i>		22
M 23 <i>Jacques RIDLEY</i>		23
J 24 <i>Didier JACQUET</i>		24
V 25 <i>Josua EVEN</i>		25
S 26	MASBOURG	26
D 27	MELLIER PERLE	27
L 28		28
M 29		29

C'est bien plus beau lorsque c'est inutile. *Edmond Rostand.*

Nouvelles du club

Le président a bien supporté son opération du ménisque et espère reprendre rapidement les marches. Il remercie le club pour le cadeau.

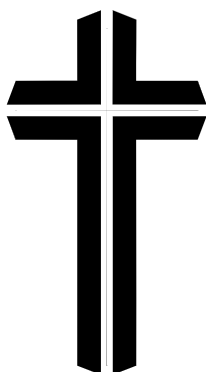
Nous avons le regret de vous communiquer le décès du fils de René ANDRIANNE.

Nadine remercie tous les membres du club qui ont l'ont soutenue lors du décès d'Alain.

Jacques LECOMTE a été victime d'une mauvaise chute et se retrouve à l'hôpital avec deux vertèbres cervicales brisées. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Le mari de Marie-Josée a quitté l'hôpital et est rentré chez lui. Nous lui souhaitons une convalescence rapide.

Cette rubrique n'est possible qu'avec votre collaboration. Si des événements manquent, merci de me le signaler.



IN MEMORIAM

Tu n'iras plus sur les chemins, tu n'iras plus fendre ton bois, tu n'iras plus dans ton jardin, tu n'iras plus taquiner la truite mais partout ton sourire malicieux, ton humour sous-entendu laisseront à jamais dans nos cœurs la trace de tes pas.

Quel dommage pour ceux qui ne te connaissaient pas, ou pas assez, quelle tristesse pour ceux qui te connaissaient. Qui pourrait te reprocher quelque chose ? Et pourtant tu es parti, discrètement comme toujours, nous laissant dans la peine mais on ne t'en veut pas, nous serons toujours avec toi.

Tes amis marcheurs.

SOUPER

Le traditionnel souper du club aura lieu le samedi 5 février 2000 à 20.00 heures (apéro à partir de 19.30 heures) à la salle de l'INDA rue du Casino.

Le menu est le suivant :

Apéritif offert par le club

* * *

Salade tiède de volaille à la normande

* * *

Pintadeau au Calvados

Chicons braisés

Mousseline de carottes

Croquettes

* * *

Fromage

* * *

Ile flottante caramélisée

Sauce anglaise

* * *

Café

Les boissons à prix démocratiques sont à charges des convives.

Le prix est de 300 francs pour les membres ayant droit aux avantages club (pas d'astérisque sur l'adresse). Pour les autres membres et les conjoints non inscrits, il est de 700 francs. Il est de 800 francs pour les extérieurs au club. La soirée sera animée par un disc-jockey.

Les déguisements sont souhaités mais non obligatoires.

Il est encore temps de réserver auprès de Monique EPPE (☎ 063/22.16.18) pour le dimanche 30 janvier au plus tard.

L'étape suivante nous conduit à l'Arc de Triomphe. Sous sa grande arche est située la tombe du soldat inconnu. Celui-ci est situé sur une place circulaire (Place du Général de Gaulle) où aboutissent 12 artères.

Nous allons justement emprunter l'une des artères débouchant sur la place Charles de Gaulle, il s'agit de la mondialement connue Avenue des Champs Elysées. A son extrémité lointaine nous pouvons apercevoir une grande roue. Malheureusement les tempêtes de fin décembre 1999 ont "soufflé les bougies". Les illuminations ont été retirées. L'avenue se termine à la Place de la Concorde qui est également l'endroit de séparation entre les 12 et 20 kilomètres de la marche.

Quelques marcheurs décident d'entamer le parcours des 20 km, alors qu'un temps de presque 4 heures a été nécessaire pour effectuer ces 10 et quelques premiers kilomètres. Sur le parcours des 20 km, nous passons devant les grilles de l'Elysée, lieu de la présidence française. Nous pouvons y apercevoir sa cour.

Quelques rues plus loin c'est le musée du Louvre et le Palais Royal. Le Louvre est l'ancienne résidence des rois de France. Le Louvre est actuellement l'un des plus grands musées au monde. A noter que le parcours des 12 Km emprunte une voie parallèle et permet à ses marcheurs de voir la pyramide. Ensuite ceux-ci regagnent la salle en effectuant le reste du parcours en métro.

HUMOUR

Incapable de remplir son devoir conjugal, un homme consulte son médecin.

On peut arranger cela déclare celui-ci. Un traitement thérapeutique vous coutera cinquante mille francs, un traitement chirurgical cent cinquante mille francs.

Je vais discuter avec ma femme répond l'homme.

Le lendemain, il revient.

Qu'avez-vous choisi demande le médecin.

Nous avons décidé de refaire la cuisine.

MARCHE A LA CITADELLE DE NAMUR

Porte des Ardennes, Namur doit à sa position sur un éperon rocheux au confluent de la Sambre et de la Meuse d'avoir été pendant vingt siècles une place militaire de première importance. Située sur la chassée romaine qui la reliait à Cologne, elle fut aussi dès le début de notre ère sur la voie de pénétration Meuse – Saône et, à partir du XVI siècle, elle commanda "la trouée de l'Oise" vers Paris, celle que les troupes allemandes empruntèrent en 1940. La ville s'est développée au pied de la citadelle, puis vers les rives de la Sambre et de la Meuse. Namur est aujourd'hui, dans son cadre de verdure et de rochers une ville sereine et tranquille où le touriste reçoit le meilleur accueil. Elle a gardé, outre ses églises, de belles demeures et des collections où l'amateur d'art peut apprécier des chefs-d'œuvre miraculeusement conservés.

Monument suivant : le centre Georges Pompidou, on aime ou on aime pas

Bientôt la Mairie de Paris s'offre à nous avec sa magnifique architecture, c'est vraiment un superbe bâtiment. Le deuxième contrôle a lieu à cet endroit, mais les services sont débordés et les cartes ne seront pas tamponnées.

Au virage suivant nous pouvons déjà entrevoir Notre-Dame de Paris. A voir vraiment.

Nos derniers hectomètres nous permettent encore d'apprécier des petites ruelles étroites, pavées et très animées avec de multiples commerces nocturnes. Nous découvrons également la Sorbonne et le Panthéon.

Ensuite un dernier rond-point, quelques mètres et l'arrivée à la salle bondée de monde. Les gradins de celle-ci sont tous occupés. Nous pouvons nous reposer et pour certains prendre quelques collations avant de reprendre notre car.

Nous apprenons dans la salle que le nombre de marcheurs étaient de 34.500.

En conclusion, ce fut une journée formidable pour aborder cette ville pleine de trésor. Un déplacement futur en car nous permettra certainement de découvrir 1.001 autres choses ou de redécouvrir celles que nous avons déjà abordées.

L'organisatrice est encore à applaudir pour le plaisir immense que nous avons eu en marchant dans cette ville.

Alain